



**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

**Cont@ct n°11 du 15 février 2018**

# EDITO

## La femme dans le monde sportif

Depuis plusieurs décennies de revendications et en dépit des lois, les changements sont décevants. En effet, il existe toujours des inégalités et des discriminations entre les sexes à tous les niveaux de la société mais aussi et surtout dans la pratique sportive. Ces inégalités sont constatées au niveau de l'accès à la pratique et aux diverses disciplines sportives, de la place dans le sport de haut niveau, de l'accès aux postes de responsabilités, de l'invisibilité ou la présence « sous conditions » dans les médias.

Selon que les femmes soient cadres ou travaillent dans le tertiaire, qu'elles soient ouvrières ou agricultrices l'accès au sport ne sera pas le même, il y aura un écart important. Les études montrent que les ouvrières ou les agricultrices ont souvent connues des scolarités courtes. Que les trois quarts des femmes ne pratiquant aucune activité physique sont employées ou ouvrières. On retrouve cette sous-représentation des femmes des milieux populaires parmi les filles adolescentes.

Le sociologue C. Pociello disait déjà en 1981 « *la place que l'on occupe dans la société conditionne le type de rapport que l'on entretient avec son corps et détermine grandement les usages, notamment sportifs, que l'on fait* » près de 35 ans plus tard cette citation trouve encore sa place dans notre société. Les plus grands sociologues on fait ce constat bien avant lui...

Théoriquement et règlementairement, les femmes peuvent pratiquer tous les sports. Dans les faits, une quarantaine de sports comptent moins de 20% de femmes (licenciées) ; elles sont minoritaires dans les sports considérés comme « masculins », tel le rugby, les sports de force, les combats rapprochés, les sports à risque et motorisé, etc.. ; Plus généralement les femmes ne représentent qu'un tiers des licenciés, moins de 40% des sportifs de haut niveau « aidés » et elles sont sous représentées dans les postes d'encadrement. Elles représentent moins de 10% des cadres techniques et administratifs.

La femme « active » et musclée transmet une image positive (tonicité, forme) mais pas forcément celle d'une « vraie femme », en particulier dans les sports dans lesquels elles sont nombreuses et que l'histoire et la culture ont attribuées aux hommes (foot, rugby, boxes, cyclisme, haltérophilie, etc...) Leur invisibilité dans les médias est extrêmement significative : 80% du temps consacré au sport sur les chaînes ne montre que des hommes. Reste tout de même à établir un état des lieux, très difficile à faire, des femmes qui pratiquent hors cadre. En effet les taux et pourcentages exposés par les multiples études ne sont pas exhaustifs. Il faudrait pouvoir prendre en compte la pratique libre hors champ fédéral, si on souhaite un réel état de lieux de la pratique féminine.

Les sportives sont de plus en plus incitées aujourd'hui à s'exposer dans le registre de la femme séduisante ; les tenues qu'on leur demande de porter, les images publicitaires ou sportives attestent d'une sexualisation extrême de leur présentation.

Hommes et femmes sont certes différents mais ces différences, entre autres morphologiques, sont amalgamées comme une « infériorité » naturelle, alors qu'il s'agit d'une construction culturelle, sociale, alimentant des représentations. Cette « violence symbolique » traverse les générations et connaît une réelle difficulté à disparaître ou s'atténuer. Il y a eu, bien évidemment, une nette amélioration des représentations durant ces dernières décennies

dans notre société, mais la question aujourd'hui est de savoir si cette amélioration peut encore évoluer ou avons-nous atteint la limite ?

Le sport doit constituer des occasions de mise en évidence des inégalités et d'apprentissage de celle -ci.

L'UFOLEP avec son socle de valeurs qu'elle porte depuis quasiment un siècle a toute sa légitimité pour avoir, continuer une démarche volontariste et faire « bouger les lignes ». Le groupe de travail « leadership au féminin » permettra surement aux élus du CDN dans un 1<sup>er</sup> temps de s'emparer de ce « changement », « prise de conscience ». Les actions engagées au travers du programme national « toutes sportives » entre autres donnent une perspective positive pour les années à venir.

**Myriam WAGNER**

Membre du Comité Directeur National



*wfolep*

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# COMMUNICATION

## LA GOUVERNANCE DES INSTANCES SPORTIVES SE FEMINISE-T-ELLE ?

Le collectif EGAL SPORT a établi une veille, afin de voir quel impact, l'article 63 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, a eu sur la féminisation de la gouvernance des fédérations sportives françaises, suite aux élections de 2016 et 2017. Depuis le mois d'avril 2017, les nouvelles instances de très nombreuses fédérations sportives ont été analysées.

Egal Sport a rendu-compte du résultat de ces élections, fédération par fédération, sur sa page Facebook sous la rubrique « L'oeil d'EGAL SPORT ».

***Découvrez le 2<sup>nd</sup> volet du bilan relatif aux fédérations unisport non olympiques >>***

<http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/CP-Egal Sport 08-02-18.pdf>





# 16  
Février 2018

# UFO PRESSE 34



**ufolep** HÉRAULT  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

## SportColl: un salon partagé avec l'UFOLEP Nationale



Du 6 au 8 Février 2018 avait lieu SportColl, à l'Aréna Sud de France. En parallèle du tournoi de tennis se tenait ce salon qualifié de rendez-vous national des acteurs des politiques sportives territoriales. L'UFOLEP 34 a, durant ces trois jours d'évènement, partagé un stand avec le National. Une belle occasion de mettre en avant nos actions et d'échanger sur nos pratiques professionnelles.



**Conférence de M Philippe Machu, président de l'UFOLEP Nationale**  
«Développement et diversification des pratiques sportives»



**Aux manettes: le 34 et le national !**  
Caroline Deleuze, Jean-Philippe Véronique & Isabelle Chusseau



**L'UFOLEP crée l'évènement: Temps d'échanges organisé sur le stand entre les acteurs politiques et les acteurs de terrain.**



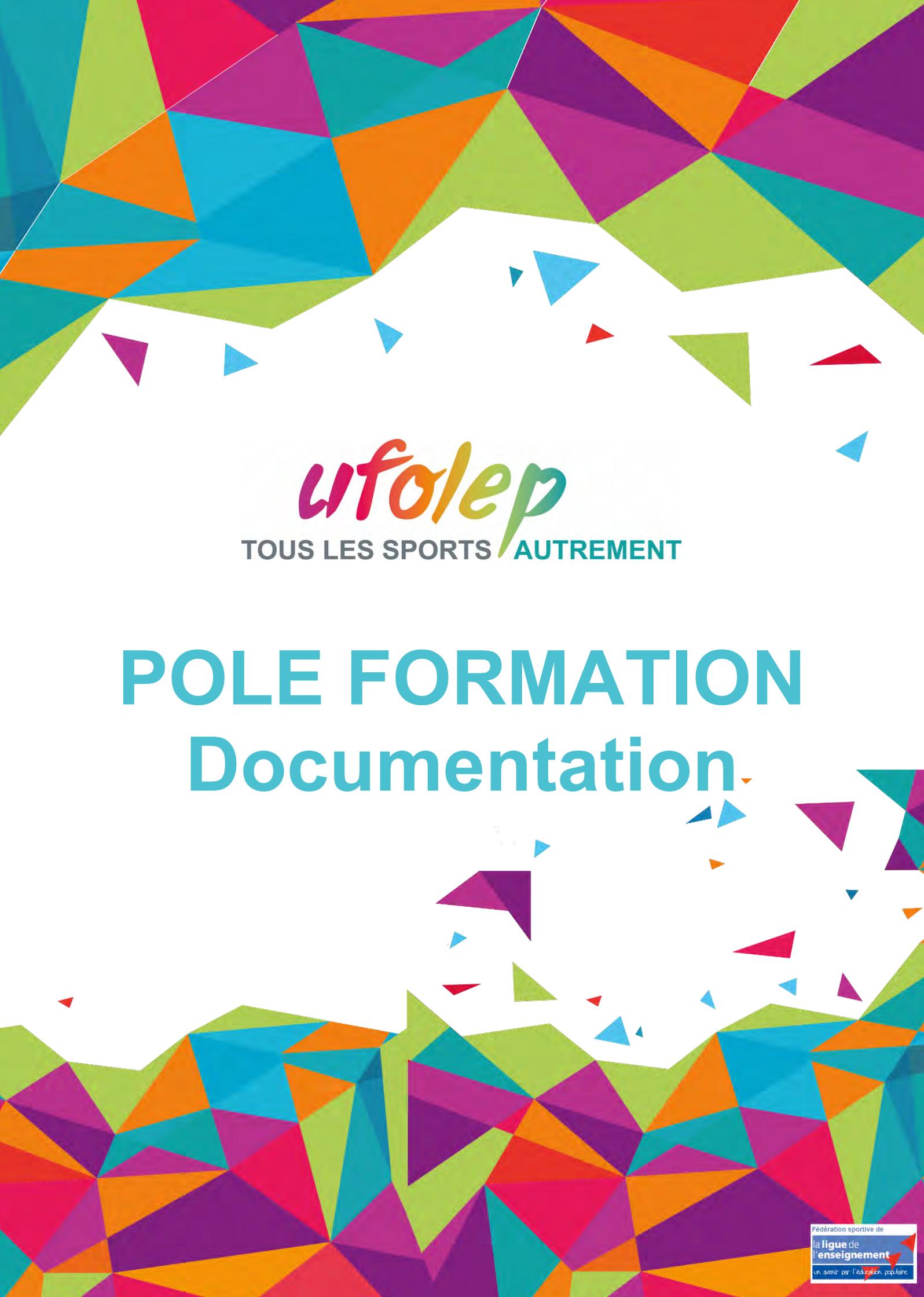
**Mrs Philippe Machu & Jean Pierre Faye**  
Président de Sportculture 2020



**Le Stand de l'UFOLEP ... animé!**

**M Stéphane Liger**  
DDCS





*wfolep*  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# POLE FORMATION

## Documentation

# JURYS NATIONAUX CQP ALS 2018 + CLOTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

## TOUS À VOS ANGENDA !

Nous vous communiquons les dates des jurys pléniers CQP ALS 2018 (*sous réserve de la disponibilité des partenaires sociaux*), ainsi que les dates butoirs de réception des dossiers par l'UFOLEP nationale.

<u>Date de Jury plénier</u>	<u>Date butoir de réception dossiers</u>
<b>Mardi 27 février 2018</b>	<b>29 janvier 2018</b>
<b>Mercredi 23 mai 2018</b>	<b>27 avril 2018</b>
<b>10 juillet 2018</b> <i>Jury interfédéral ouvert</i>	<b>4 juin 2018</b>
<b>Mercredi 17 octobre 2018</b>	<b>21 septembre 2018</b>

Nous vous rappelons qu'il est impératif que vous nous transmettiez vos dossiers avant ces dates butoirs au Pôle National Formation. Au-delà de ces dates et dans le cas de dossiers incomplets, les dossiers de vos candidats seront automatiquement reportés sur le jury d'après.

Les dossiers VAE doivent également nous être transmis à ces même dates.

[NB : utilisation des nouveaux documents](#)

**Contact** : [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr) ou 01.43.58.97.55.

**« La diversité fait partie des sujets qui sont à la fois une évidence et un défi »**

*Tu partages cette idée, et bien d'autres encore sur le sujet, vient découvrir le management inclusif lors de cette formation proposée par l'Ufolep !*

*A l'attention des Président.e.s, Délégué.e.s, ARD, Comités départementaux et régionaux, et du Comité directeur*

Bonjour à tous,

Le **3 mars** prochain se tiendra une nouvelle formation - pilote - sur le management inclusif. Nous avons le plaisir de vous proposer le programme de cette journée en pièce jointe. La formation sera assurée par Tara Dickman, formatrice et consultante au service de projets renforçant l'égalité des droits et des chances.

La date est proche mais nous comptons sur votre participation pour tester ce nouveau programme qui se tiendra dans les locaux de l'Ufolep nationale.

Cette thématique très importante doit pouvoir nous aider au quotidien sur le terrain. En contre partie de la participation à la formation, il sera demandé aux participants un retour d'expérience pour nous aider à adapter cette formation aux enjeux et problématiques de l'Ufolep avant sa démultiplication en cas de succès de la phase pilote

Nous vous invitons à vous inscrire au plus vite à l'aide [de ce lien](#). Pour rappel l'ensemble des frais d'hébergement, de déplacement et de restauration sont pris en charge par l'Ufolep nationale dans la limite des 25 inscrits.

**Haïfa Tlili** - Elue en charge de la formation au management inclusif et du GT leadership au féminin



**UFOLEP : FORMATION "PRATIQUES MANAGERIALES INCLUSIVES" - samedi 3 MARS de 9h à 17h**

Jour	Module	Contenu	Animation	Objectif	Matériel	Format
<b>SAMEDI 3 MARS</b>						
9h00	Accueil, Introduction	Présentation et attentes Objectifs et format	Tara	Clarifier les attentes, le format et son objectif	Powerpoint	Présentation (30')
9h15	Jeu Discrimine	Jeu interactif en petits groupes pour clarifier la notion de discriminations, ses contours, ses limites	Tara	Déconstruire les idées reçues sur la discrimination, amorcer la compréhension d'une notion à la fois large, technique, mais aux contours nets.	Feuilles Paperboard Feuilles volantes Feutres	Exposé interactif Exercice en petits groupes Retour en plénière
10h30	PAUSE					
10h45	Stéréotypes, préjugés, harcèlement et discriminations	Les formes de discriminations conscientes et inconscientes Les mécanismes stéréotypiques Les risques juridiques et recours	Tara	Entériner les différentes formes de stéréotypes, préjugés, discrimination et de harcèlement discriminatoires, comprendre leurs diverses expressions et leur sources, en mesurer l'impact sur le management	Powerpoint	Exposé interactif (60')
11h45	Conclusions de la matinée	Questions / réponses	Tara	Clarifier toute question en suspens	N/A	Tour de table (15')
12h00	DEPART DEJEUNER					
14h00	Quizz	QCM en mouvement : discriminations, stéréotypes, préjugés	Tara	Digérer (!), remettre tout le monde dans l'action	N/A	Exercice en mouvement (30')
14h30	Etudes de cas	Etudes de situations fictives pouvant aboutir à une qualification de discrimination ou harcèlement discriminatoire ou sexuel	Tara	Evaluer ses pratiques, élaborer des pistes de correction	Powerpoint Feuilles Paperboard	Exercices en petits groupes Retours en plénière (60')
15h30	PAUSE					
15h45	Outils de management inclusif	Outils pour prévenir et corriger des situations « glissantes », susceptibles de générer de la souffrance, du repli, de la résistance et/ou du conflit.	Tara	Intégrer des outils à mettre en place dans son management au quotidien pour objectiver son analyse et adopter un management inclusif	Powerpoint	Exposé (45')
16h30	Chronique d'étonnement	Retours des participant.e.s	Tara	Apporter son retour ; clarifier des notions encore floues ; apporter des ressources.	Powerpoint	Tour de table (30')

# LES EQUIVALENCES DU PSC1

## LE POINT SUR LES ÉQUIVALENCES

Il existe un grand nombre de formations aux premiers secours. Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur les équivalences ou la validité de vos diplômes.

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2007, la formation de référence est le PSC1 (Prévention Secours Civiques de niveau 1). Ce n'est pas une nouvelle formation, il s'agit d'une évolution de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) qui existait depuis 1991.

## Ci-dessous la liste des diplômes admis en équivalence du PSC1 :

- ✚ L'AFPS, quelle que soit son année d'obtention
- ✚ Le PSE1
- ✚ Le BNS (Brevet National de Secourisme) qui n'existe plus depuis 1991
- ✚ Le Brevet de Brancardier Secouriste
- ✚ Le Brevet de Secouriste de la Protection Civile
- ✚ Le CSST (Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail) tant que son titulaire est à jour de son recyclage

## Cas particulier :

- ✚ Le BEPS (Brevet Européen de Premier Secours) délivré par la Croix Rouge est reconnu dans toute l'Europe par les sociétés Croix-Rouge. Le BEPS n'est pas admis en équivalence du PSC1

## Liste des professions qui dispensent de passer le PSC1 :

- ✚ Médecin
- ✚ Chirurgien-dentiste
- ✚ Pharmacien
- ✚ Vétérinaire
- ✚ Sage-femme
- ✚ Infirmier(e) diplômé d'État

## **▲ Important !**

L'UFOLEP nationale est aujourd'hui agréée par le Ministère de l'Intérieur afin de dispenser les formations PSC1 et Monitorat (BNMPS-PAE3).

Renseignez-vous auprès du Pôle Formation (01.43.58.97.55.) pour obtenir les coordonnées du Comité Départemental UFOLEP le plus proche dispensant les formations PSC1.

## STAGES DE FORMATEURS PSC1 – 2018

Bonjour à tous,

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Vous trouverez ci-dessous la programmation des trois stages de formateur.trice.s PSC1 définis par l'Équipe Pédagogique Nationale de Secourisme pour l'année 2018. Vous trouverez également les dates de clôture des inscriptions pour chaque stage de formateur.trice.s.

Nous en profitons pour vous rappeler que l'ordre de priorité d'inscription est le suivant :

- Comités UFOLEP non agréés
- Comités UFOLEP ne s'appuyant que sur un formateur (donc en « danger » au regard de la réglementation)

### 1<sup>ER</sup> STAGE

- Du samedi 21 avril (14h) au samedi 28 avril 2018 (12h) au Centre CAMIETA – URRUGNE (Pyrénées-Atlantiques)

↳ **CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 20 MARS 2018**

### 2<sup>ÈME</sup> STAGE

- Du samedi 30 juin (14h) au samedi 7 juillet 2018 (12h) au SDIS de Gurcy-le-Châtel (77)

↳ **CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 30 MAI 2018**

### 3<sup>ÈME</sup> STAGE

- Du samedi 24 novembre (14h) au samedi 1<sup>er</sup> décembre (12h) au Centre CAMIETA – URRUGNE (Pyrénées-Atlantiques)

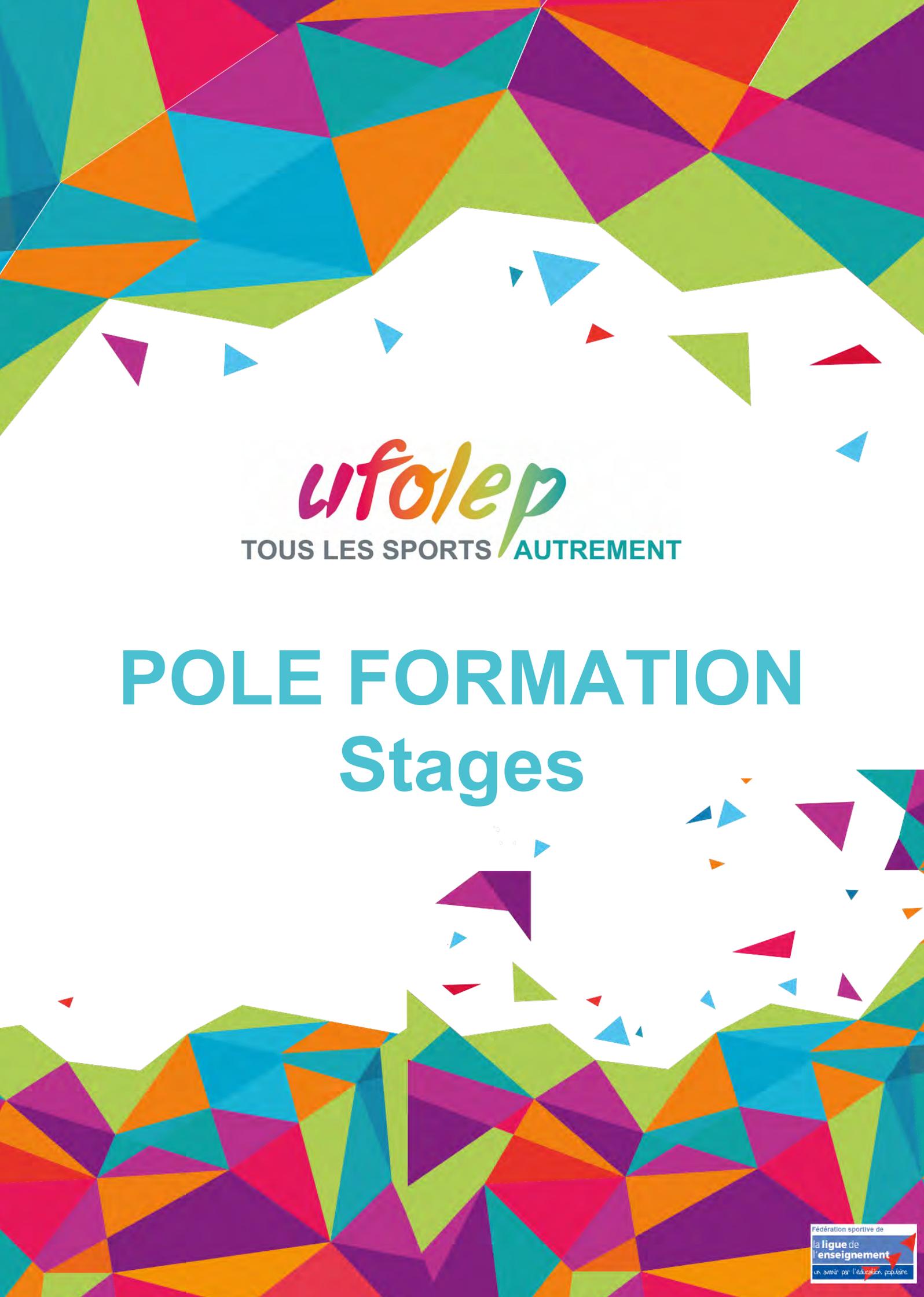
↳ **CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 24 OCTOBRE 2018**

Pour rappel, l'inscription est effective une fois l'ensemble des pièces administratives en notre possession :

- Photocopie du PSC1 datant de moins de 3 ans (*et non l'AFPS ni le SST, ni le recyclage du PSC1*)
- Fiche d'inscription dûment complétée, tamponnée et signée
- Photocopie CNI ou Passeport
- Une photo
- Attestation de co-encadrement d'une formation PSC1
- Un certificat médical
- Un chèque à l'ordre de l'UFOLEP nationale d'un montant de 800 € pour les salariés ou d'un montant de 350 € pour les élus et/ou bénévoles

Les documents administratifs (*fiche d'inscription, certificat médical, attestation de co-encadrement*) nécessaires pour les inscriptions sont disponibles auprès du Pôle Formation.

**Contact** : [lbrien.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.lalique@ufolep-usep.fr) ou 01.43.58.97.55.



*ufolep*

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# POLE FORMATION

## Stages

**BF1A spécifique Activités cyclistes  
Les 3 et 4 mars 2018**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Activités cyclistes - BF1A spécifique</b>
<b>Date et lieu du stage</b>	Les 3 et 4 mars 2018 à Liévin (62)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (saison 2017/2018)</li> <li> Avoir validé sa période probatoire et avoir validé le Tronc commun (BF1)</li> </ul>
<b>Objectif</b>	Former des animateurs activités cyclistes
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 16 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes - Documentation personnelle</li> <li> Livret de formation</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	Alain BOUGEARD
<b>Formateurs</b>	BOUGEARD Alain - CROMMELYNCK Patrick
<b>Coût par stagiaire</b>	60 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> UFOLEP Jean-Claude SABLE 16 Place Cormontaigne 59000 LILLE</li> <li> 03 20 00 17 30 / 06 09 62 53 76</li> <li> <a href="mailto:delegue.sportif@crufap.fr">delegue.sportif@crufap.fr</a></li> </ul> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>23 février 2018</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2017-2018 et du livret de formation</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**TRONC COMMUN (pour BF2)  
Le 17 mars 2018**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Tronc Commun (BF2)</b>
<b>Date et lieu du stage</b>	Le 17 mars 2018 au CRAF DE LIEVIN DEPT 62
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (saison 2017/2018)</li> <li> Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectif</b>	Pouvoir intégrer une formation BF1 animateur ou officiel
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 8 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle</li> <li> Livret de formation</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	André COUPLET
<b>Formateurs</b>	A. COUPLET – É. HUCQ – A. BOURLET – JC. SABLE
<b>Coût par stagiaire</b>	20 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Régional          UFOLEP Nord          16 Place Cormontaigne          59000 LILLE</p> <p> 03 20 00 17 30 / 06 09 62 53 76</p> <p></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>12 février 2018</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2017-2018</li> <li> photocopie du livret de formation</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**APE : YOGA**  
**Le 17 mars 2018**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE : YOGA</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Le samedi 17 mars 2018 de 9h à 16h au CRJS d'Orléans - 7 rue Beaumarchais - 45100 Orléans
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être licencié UFOLEP (saison 2017/2018)</li> <li>✚ Animateur APE UFOLEP</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	✚ Découverte du Yoga
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes (papier, crayon)</li> <li>✚ Tenue sportive, tapis de sol, 1 couverture pour la relaxation, 1 coussin pour les assises</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Mauricette LE MAITRE
<b>Formateur</b>	Sylvie JAMAIN
<b>Coût par stagiaire</b>	45 € (repas compris)
<b>Modalité d'inscriptions</b>	<p style="text-align: center;">sur internet Stage numéro 989</p> <p style="text-align: center;"><a href="http://www.ufolep-formations-psc1.org/FORMATIONS_ET_PSC1_WEB/FR/offresstages.awp?P1=18;28;36;37;41;45">http://www.ufolep-formations-psc1.org/FORMATIONS_ET_PSC1_WEB/FR/offresstages.awp?P1=18;28;36;37;41;45</a></p> <p style="text-align: center;"><b>Ou par mail auprès du Comité Régional (ufolepcentre@orange.fr)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Date limite de réception des dossiers :</b> <b>11 février 2018</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	> Un chèque d'un montant de 45 € selon l'option choisie libellé à l'ordre de l'UFOLEP CENTRE Val de Loire (Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE) Merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation

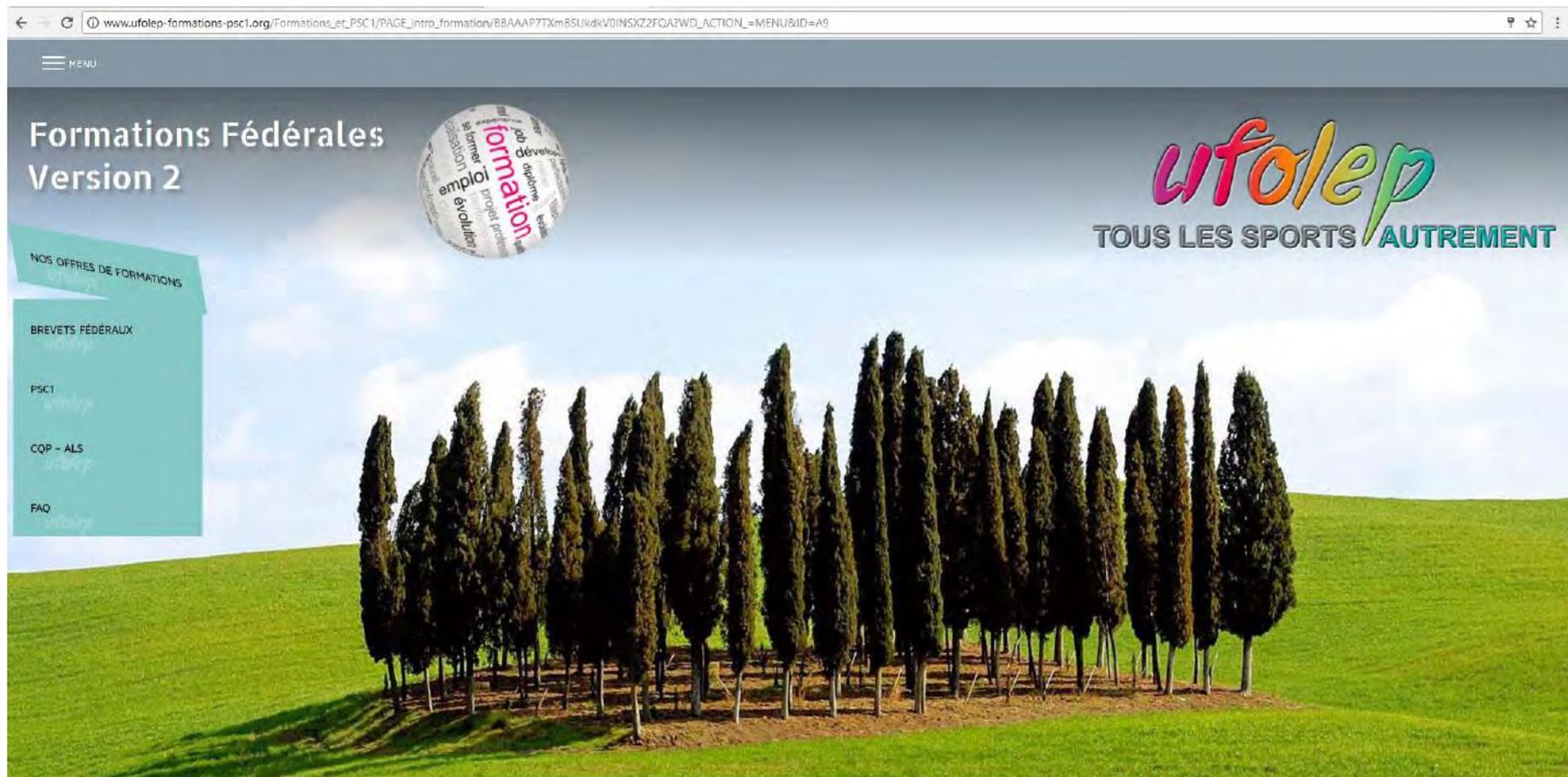
**Le Comité Régional UFOLEP Centre se réserve le droit d'annuler la formation sans préavis si l'effectif n'atteint pas un minimum de 6 personnes. - Stage limité à 20 places.**

# FORMATIONS FÉDÉRALES UFOLEP

Vous devez dorénavant passer via le logiciel formation ([http://www.ufolep-formations-psc1.org/Formations et PSC1](http://www.ufolep-formations-psc1.org/Formations_et_PSC1)), pour organiser vos formations (BF, capacité, autres...), pour le suivi de vos stagiaires, pour les livrets de formation dématérialisés et l'impression des diplômes...

Les comités n'ayant pas reçu les codes d'accès doivent nous contacter ([esyritis.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:esyritis.laligue@ufolep-usep.fr) ou 01 43 58 97 62).

Via le menu, vous pouvez aussi accéder aux formations proposées par les autres comités UFOLEP, en cliquant sur « Nos offres de formations ».



## MEMO STAGE

Discipline / Type de stage	Stage	Tronc commun 1	TRONC COMMUN BF 1
ORLEANS	RUE DE BEAUMARCHAIS		
03/03/2018	CRJS ORLEANS (accès par la rue de Pithiviers)	0900	1800
Prérequis	Aucun		
Objectifs	Tronc commun BF1		
Eléments de contenu	UCC TC 1.1 - Mouvement Associatif et Sportif UCC TC 1.2 - Animation pédagogique UCC TC 1.3 - Sécurité de la pratique		
Doc et matériel demandé	Matériel de prise de note, Documentation personnelle, Livret de formation, Tenue Sportive		
Responsable administratif			
Responsable formation	Nadia DA SILVA		
Formateur(s)	LE MAITRE Mauricette ROBICHON Jacky		
Coût par stagiaire (option 1)	25,00 €	Repas compris	
Coût par stagiaire (option 2)			
Coût par stagiaire (option 3)			
Date limite de réception	21/02/2018		
<b>CONTACT</b>	<b>UFOLEP CENTRE VAL DE LOIRE</b> Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE 02.38.54.02.00 Ufolepcentre@orange.fr		



*ufolep*

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# SPORT EDUCATION

## CERTIFICATIONS & RECYCLAGES FFSA 2018



### PROJET DE CERTIFICATIONS ET RECYCLAGES FFSA 2018

Lieux ont été choisis pour l'année 2018.

#### ✓ **Certifications :**

REGIONS	DATES	LIEUX	CORRESPONDANTS	MAILS DES CORRESPONDANTS
Haut de France	24 février ou 3 mars	Chevrières (60)	Daniel HEAULME	ufolepauto@gmail.com
Grand Est	3 ou 4 mars	Giffaumont (51)	Claude MAGNIEN	claudemagnien@wanadoo.fr
Auvergne	4 ou 11 mars	Clermont (63)	Jean Claude DAUPHANT	jcdauphant@sfr.fr
Bretagne	10 mars	Nantes (44)	Robin LEHOUX	<a href="mailto:rlehoux@laligue44.org">rlehoux@laligue44.org</a>
Nouvelle Aquitaine	18 mars	Niort (79)	Patrick MACHET	kart-cross@cc-parthenay.fr

#### ✓ **Recyclages**

REGIONS	DATES	LIEUX	CORRESPONDANTS	MAILS DES CORRESPONDANTS
Nouvelle Aquitaine	17 mars	Niort (79)	Patrick MACHET	kart-cross@cc-parthenay.fr
Haut de France	24 février ou 3 mars	Chevrières (60)	Daniel HEAULME	ufolepauto@gmail.com
Grand Est	3 ou 4 mars	Giffaumont (51)	Claude MAGNIEN	claudemagnien@wanadoo.fr
Auvergne	4 ou 11 mars	Clermont (63)	Jean Claude DAUPHANT	jcdauphant@sfr.fr
Bretagne	10 mars	Nantes (44)	Robin LEHOUX	<a href="mailto:rlehoux@laligue44.org">rlehoux@laligue44.org</a>
Nouvelle Aquitaine	17 mars	Niort (79)	Patrick MACHET	kart-cross@cc-parthenay.fr

- ✓ [La liste des certifications FFSA](#)
- ✓ [La liste des recyclages FFSA](#)
- ✓ [Le memento pour les certifications et recyclages FFSA](#)



**Le Rassemblement national de Badminton** se déroulera les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2018 à Valence (26).

- ✓ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site : [à télécharger](#)
- ✓ La fiche d'inscription : [à télécharger](#)

# wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

DRÔME

**31 MARS  
1<sup>ER</sup> AVRIL  
2018  
VALENCE**

**HALLE DES SPORTS  
CHABAN DELMAS**

**wfolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
17<sup>ÈME</sup> RASSEMBLEMENT

**NATIONAL  
BADMINTON**

© Illustrations & Ravenman 2018 www.ravenman.fr / Tous droits réservés. Reproduction interdite.

© Ravenman

Fédération sportive de  
la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire





# Inscription

## FICHE ENGAGEMENT EQUIPE

### 17EME RASSEMBLEMENT NATIONAL BADMINTON UFOLEP - 2018

N° Département : ..... Nom de l'équipe :

Responsable de l'équipe : Nom : ..... Prénom :

Téléphone : ..... Mail :

Nom	Prénom	Catégorie (1)	Année de naissance	Masc ou fém	N° de licence UFOLEP	Licencié FFBad (2) Oui ou non

(1) Se référer à l'article 1.11 du règlement technique : adulte -35 / jeune / adulte + 35

(2) Noter **Oui** si le joueur possède une licence de la Fédération Française de Badminton

A : ....., Le : .....  
**Signature**

Validation Comité Départemental UFOLEP

A envoyer à l'adresse suivante :  
**Bruno DOUILLARD**  
35 rue de la Poterie - 44690  
CHATEAU THEBAUD  
ou par mail à :  
[bdouillard@laligue44.org](mailto:bdouillard@laligue44.org)  
**AVANT le 17 Mars 2018**  
**(dernier délai)**





Retrouvez le règlement national pour la pratique du Bike Trial pour la saison sportive 2017/2018.

Il est téléchargeable : [ICI](#)

# ECHEANCIER DES CIRCULAIRES 2018



**Le Championnat National de Cross-country** se déroulera le 25 mars 2018 à Saint Jean le Blanc (45)

- ✓ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site : [A télécharger](#)
- ✓ La fiche des repas : [A télécharger](#)



-----  
**Les 12 heures UFOLEP de Tennis de Table** se dérouleront le 1<sup>er</sup> avril 2018 à Dompierre sur Bresbre (03)

- ✓ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site : [à télécharger](#)
- ✓ La fiche d'inscription : [A télécharger](#)



-----  
**Le Rassemblement national de Badminton** se déroulera les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2018 à Valence (26).

- ✓ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site : [à télécharger](#)
- ✓ La fiche d'inscription : [à télécharger](#)



## LES 12 HEURES UFOLEP DE TENNIS DE TABLE

**Les 12 heures UFOLEP de Tennis de Table** se dérouleront le 1<sup>er</sup> avril 2018 à Dompierre sur Bresbre (03).

✚ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site : [à télécharger](#)

✚ La fiche d'inscription : [A télécharger](#)

## Nationaux Tennis de table A 2018



### **INFORMATION IMPORTANTE** :

**À** ce jour, aucun comité n'a candidaté pour organiser le Critérium national A et les Coupes A 2018.

Aussi, si aucune candidature ne se faisait connaître avant fin février, la CNS tennis de table devra se résoudre à dissocier la compétition unique en 2 compétitions : les Adultes d'un côté (juniors inclus), 20 à 24 tables, et les jeunes (à partir de cadets), 16 à 20 tables, d'un autre côté, afin de permettre aux comités de candidater sur une des 2 organisations nécessitant des installations sportives moins spacieuses.

Les quotas des nationaux A ne seront diffusés qu'après validation des candidatures reçues.

**N'hésitez pas à vous faire connaître rapidement pour recevoir cette (ces) manifestation(s) importante(s) pour le tennis de table à l'UFOLEP.**

**La date initialement prévue (week-end de la Pentecôte) pourra être modifiée si nécessaire.**

**Contact UFOLEP :**

**Isabelle MATTHEY**

**☎ 01 43 58 97 78**

**✉ [imatthey.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:imatthey.laligue@ufolep-usep.fr)**

## RETOUR SUR LES ASSISES DES SPORTS MECANIQUES



Se sont tenues les 20 & 21 janvier dernier au CREPS de Bourges, les assises des sports mécaniques moto & Auto.

Plus de 120 personnes et de nombreux ateliers pour soutenir les associations organisatrices.

[cliquer sur le compte rendu](#)



**FACEBOOK :**

La Commission Nationale Sportive de Tennis de Table met à votre disposition un groupe Facebook dans lequel apparaitront les informations importantes sur les événements à venir. Si vous avez des infos qui peuvent intéresser la communauté n'hésitez pas à les insérer ou à nous les communiquer.

Vous trouverez ce groupe en suivant le lien :

<https://www.facebook.com/groups/tennisdetable.ufolepnaionale/>



**SITE :**

La CNS est en train de développer un site web, si vous avez des idées concernant les rubriques que vous aimeriez retrouver, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées à l'adresse suivante :

[cns.tennisdetable@ufolep.org](mailto:cns.tennisdetable@ufolep.org)

Sont déjà prévues : les contacts régionaux et départementaux (ou jouer), les calendriers, l'organisation des compétitions nationales...

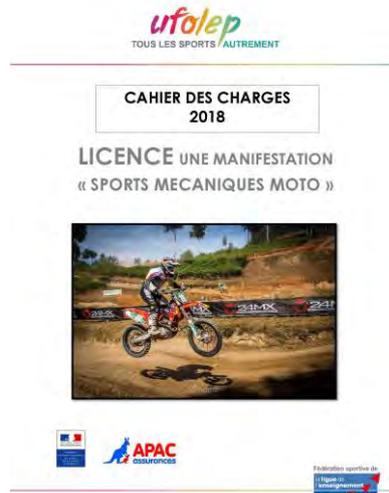


## **REGLEMENT NATIONAL SPORTIF**

Retrouvez ci-dessous le règlement sportif pour le Karting piste pour la saison 2017-2018.

[A télécharger](#)

# LICENCE A LA MANIFESTATION MOTO



**S**uite aux assises nationales UFOLEP qui se sont tenues les 20 & 21 janvier dernier, une modification a été apportée sur les personnes éligibles à ce dispositif.

Désormais les pilotes licenciés N-1 peuvent également bénéficier de ce dispositif.

[Nouvelle version \(du 15 février 2018\) du cahier des charges :](#)

[Voir la version en ligne](#)



Chers tous,

Voici la 2ème newsletter qui vous présente les nouvelles modalités administratives 2018 pour les épreuves motorisées en UFOLEP, suite à la parution du décret du 9 août 2017.

L'UFOLEP a mis en place une procédure et des outils pour accompagner et soutenir ses organisateurs.

Nous vous souhaitons une bonne saison jalonnée de belles manifestations sportives.

L'UFOLEP Nationale

---

## CALENDRIER DES SPORTS MECANIQUES 2018



[TELECHARGER](#)

---

## NOUVELLE PROCEDURE POUR L'OBTENTION DU VISA FEDERAL

Suite au décret du 09 août 2017 et à l'arrêté du 24 novembre 2017 qui modifient le régime de déclaration des manifestations sportives, l'UFOLEP va mettre en place une procédure permettant de contrôler l'organisation des courses qui se déroulent sous son égide.

Les manifestations motorisées ne sont plus sous le régime de l'autorisation préfectorale mais uniquement de la déclaration auprès des services de l'Etat.

C'est désormais aux fédérations sportives d'émettre un visa auprès de ses organisations.

**En l'absence de visa fédéral, la course ne pourra être organisée sous l'égide de l'UFOLEP.**

En effet, afin de garantir la sécurité des pratiquants et des spectateurs, et conformément à la convention signée entre l'UFOLEP et la FFM, un visa numéroté sera délivré à l'organisateur certifiant que la liste des points à contrôler a bien été respectée.

En cliquant sur les documents ci-dessous, vous accédez aux outils et pièces à fournir à votre comité départemental UFOLEP.

[DECRET DU 8 AOUT 2017 : POLICE DE LA SECURITE DE LA MANIFESTATION](#)

[CERFA SPORTS MECANIQUES](#)

[REGLEMENT PARTICULIER MOTO CROSS - FORMULAIRE A REMPLIR](#)

[REGLEMENT PARTICULIER TRIAL - FORMULAIRE A REMPLIR](#)

[REGLEMENT PARTICULIER ENDURO MOTO 50 - FORMULAIRE A REMPLIR](#)

[LISTE DES PIECES A FOURNIR](#)

[CONVENTION POUR LE DECRET DU 9 AOUT 2017 ENTRE FFM ET UFOLEP](#)

---

### A VOS AGENDAS !

Pour vous aider, nous proposons 4 visioconférences d'1h pour vous expliquer la nouvelle procédure fédérale à destination des délégué.e.s UFOLEP et responsables de commissions techniques. Pour ce faire, inscrivez-vous à l'une des visio conférence : 4 webinaires sont proposés aux dates suivantes pour les procédures de visas :

- 22 février 2018 à 15 h 00
- 23 février 2018 à 15 h 00
- 1er mars 2018 à 10 h 00
- 1er mars 2018 à 15 h 00

[CLIQUER POUR S'INSCRIRE](#)

[TUTORIEL POUR PARTICIPER AU WEBINAIRE](#)

---

### LICENCE A LA MANIFESTATION MOTO

## CAHIER DES CHARGES 2018

### LICENCE UNE MANIFESTATION « SPORTS MECANIQUES MOTO »



Suite aux assises nationales UFOLEP qui se sont tenues les 20 et 21 janvier dernier, une modification a été apportée sur les personnes éligibles à ce dispositif.

Désormais les pilotes licenciés N-1 peuvent également bénéficier de ce dispositif.

Nouvelle version (du 15 février 2018) du cahier des charges : cliquer sur la photo

### RETOUR SUR LES ASSISES DES SPORTS MECANIQUES

Se sont tenues les 20 et 21 janvier dernier au CREPS de Bourges, les assises des sports mécaniques moto & Auto.

Plus de 120 personnes et de nombreux ateliers pour soutenir les associations organisatrices.



[CLIQUEZ SUR LE COMPTE RENDU](#)

[REponses AUX QUESTIONS DES ASSISES](#)

## REINVENTER LE MULTISPORT – COPIE

Les 1<sup>ers</sup> et 2 février derniers se sont déroulés les journées dédiées à la stratégie de développement du multisports à l'UFOLEP avec au programme :

- Travaux sur les offres multisports UFOLEP ;
- Présentation de la stratégie de communication ainsi que du positionnement des comités dans le plan tactique vis-à-vis de ses associations ;
- Travaux sur la formation des acteurs ainsi que sur le centre de ressources ;
- Travaux sur la vie fédérative : évolutions à apporter pour favoriser les adhésions ;

14 comités ressources engagés et experts de cette thématique (29, 33, 34, 37, 44, 45, 58, 67, 73, 77, 78) ont participé aux travaux de ce séminaire avec également une représentation régionale : Ile de France – Nouvelle Aquitaine – Centre Val de Loire.

Aujourd'hui, l'UFOLEP recense 4 champs d'application du MULTISPORT :

- La vie sportive, la dimension associative et sportive « traditionnelle »
- L'éducation par le sport (offrir des réponses en matière d'accessibilité / sports pour tous), un portage plutôt associatif et fédératif
- La partie sociétale (une adaptation aux spécificités des publics ou des territoires, au travers une adaptation technique ou pédagogique et au travers de partenariat spécifique), une intervention plus professionnalisée due aux contraintes et spécificités du projet
- Les événementiels, (hors compétition à titre) de la fédé (dans sa dimension multi sports ou multi publics)

Les résultats de ces travaux qui ont permis d'élaborer la stratégie fédérale et la feuille de route / échéancier seront communiqués dans le prochain cont@ct.

### En images



**ALERTE**

**RECTIFICATIF...**

**AU CALENDRIER DES ÉPREUVES  
NATIONALES 2018**

ÉPREUVES	DATES	LIEUX
Championnat Équipes et Festival de GRS	19 et 20 mai	Élancourt (78) organisation (92)
Championnat National Été d'Athlétisme	16 et 17 juin	Noyon (60)

***Merci de m'informer par mail ([imatthey.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:imatthey.laligue@ufolep-usep.fr)),  
des éventuelles modifications pour le calendrier 2018.***



## CRITERIUM NATIONAL « B » 2018

Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires aux inscriptions des qualifiés au critérium national B, à savoir :

- Les *quotas* de qualification attribués à chaque région.
- Les modalités d'engagement en ligne.

Lors de la réunion de la Commission Nationale Sportive, un certain nombre de modifications ont été apportées aux règlements sportifs des critères nationaux, qui s'appliquent cette saison ; ceux-ci sont disponibles sur le site de l'UFOLEP national. Nous vous rappelons que la règle des *quotas* retenue pour les qualifications aux nationaux est la suivante :

- Toute région ayant déclaré des participants dans une catégorie donnée, se verra attribuer une place aux finales nationales.
- Pour les places restantes à pourvoir en fonction du tableau global retenu par la C.N.S, le nombre de qualifiés sera attribué en fonction de la méthode dite du « meilleur reste ». En cas d'égalité entre deux régions, il sera effectué un tirage au sort entre les régions concernées.
- La seule limitation prise en compte est celle qui interdit à une région de qualifier « plus de la moitié moins un » du tableau global retenu par la C.N.S. pour la catégorie considérée.
- **Une région n'utilisant pas son quota de qualifiés doit impérativement en faire part dans les plus brefs délais au responsable national des individuels.**
- Chaque région devra nommer **obligatoirement un responsable administratif** présent lors de chaque national.
- Les régions qui souhaiteraient disposer de places supplémentaires dans certaines catégories, devront inscrire les noms des joueurs concernés sur une liste officielle de joueurs « réservistes » au moment des engagements. Cette liste sera disponible sur la plateforme nationale d'inscription, au même titre que les confirmations d'engagements. L'inscription sur cette liste est obligatoire pour pouvoir être « repêché » ainsi que d'avoir participé aux phases qualificatives.
- **Chaque région devra nommer obligatoirement, et enregistrer sur la plateforme un nombre d'arbitre(s) correspondant au tableau des quotas. Les arbitres désignés seront saisis avec leur nom, prénom et adresse mail pour correspondance préalable.**
- Lors du critérium national B, les tableaux de simples seront gérés sur **le principe du classement intégral**. Ce qui signifie que tous les joueurs rejoueront après la phase de poules-. Le juge arbitre pourra décider le dimanche, en fonction de l'horaire, de mettre fin au classement intégral dès lors que chaque joueur aura effectué au moins 2 rencontres complémentaires à l'issue des phases de poules. La création des poules sera faite en respectant le principe des assiettes au niveau des régions.
- Doubles : Les inscriptions des équipes de doubles doivent obligatoirement se faire avec des joueurs d'une même région. Dans le cas d'un nombre impair de joueur, il est autorisé à inscrire un joueur ou une joueuse avec X. Dans ce cas, le juge arbitre en concertation avec la CNS tennis de table, complétera les paires incomplètes et en avisera les délégations concernées dans la semaine qui précède le déroulement de la compétition. Seul des joueurs ou joueuses ayant été préalablement inscrits sur la plateforme avec X pourront être intégrés dans une paire de double si le nombre de joueurs ou joueuses le permet. Aucune inscription complémentaire de paire(s) de double(s) ne pourra être enregistré après le vendredi soir 20h00, qui précède la compétition (soit pour cette année le vendredi 27 avril).



### Lexique des catégories

#### Catégories en simple

N° du tableau	MASCULINS	N° du tableau	FEMININES
<b>C 0</b>	Messieurs (nés en 1952 et avant)	<b>C 2</b>	Dames (nées en 1960 et avant)
<b>C 1</b>	Messieurs (nés de 1953 à 1962 inclus)	<b>C 4</b>	Dames (nées de 1961 à 1973 inclus)
<b>C 3</b>	Messieurs (nés de 1963 à 1973 inclus)	<b>C 6</b>	Dames (nées de 1974 à 1996 inclus)
<b>C 5</b>	Messieurs (nés de 1974 à 1996 inclus)	<b>C 8</b>	Dames (nées en 1997 et 2000)
<b>C 7</b>	Messieurs (nés en 1997 et 2000)	<b>C 10</b>	Filles (nées en 2001 et 2002)
<b>C 9</b>	Garçons (nés en 2001 et 2002)	<b>C 12</b>	Filles (nées en 2003 et 2004)
<b>C 11</b>	Garçons (nés en 2003 et 2004)	<b>C 14</b>	Filles (nées en 2005 et 2006)
<b>C 13</b>	Garçons (nés en 2005 et 2006)		

#### Catégories en doubles

<b>C17</b>	Doubles Messieurs	Composés des participants en catégories individuelles C0, C1, C3, C5, C7
<b>C18</b>	Doubles Dames	Composés des participantes en catégories individuelles C2, C4, C6, C8
<b>C19</b>	Doubles mixtes	Composés des participants en catégories individuelles C0 à C8
<b>C21</b>	Doubles jeunes garçons	Composés des participants en catégories individuelles C9 et C11
<b>C22</b>	Doubles jeunes filles	Composés des participantes en catégories individuelles C10, C12, C14
<b>C23</b>	Doubles jeunes garçons	Composés des participants en catégories individuelles C13

## Lexique des régions

Auvergne Rhône -Alpes/ zone est	AuRA/E	07/26/69/38
Auvergne Rhône -Alpes/zone ouest	AuRA/O	3
Bourgogne Franche-Comté/zonz est	BFC/E	
Bourgogne Franche-Comté/ zonz ouest	BFC/O	89
Bretagne	BRET	29/35
Centre Val de Loire	CVdL	28/45
Grand Est/zone centre	GEst/C	55
Grand Est/zone ouest	GEst/O	10
Flandres Artois Picardie /zone Nord	FAP/N	59/62
Flandres Artois Picardie/ zonz Sud	FAP/S	80/02
Ile de France	IdF	77/91
Normandie/zone ouest	NOR/O	14
Nouvelle Aquitaine / zone Est	NAq/E	23
Nouvelle Aquitaine /zone Nord	NAq/N	17
Pays de Loire	PdL	44/85



**QUOTAS DE QUALIFICATION AUX CRITERIUMS NATIONAUX 2018**  
**CRITERIUM NATIONAL " B " – ESTAIRES (59)**  
**LES 28 et 29 AVRIL 2018**

Catégories		C0	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13	C14	Total
		V3	V2	VD2	V1	VD1	S	D	JG	JF	CG	CF	MG	MF	BG	BF	
AuRA/E	07/26/69/38	2	1	1	2	1	1		1		1		2		2		14
AuRA/O		2	2	1	2	3	3	2	2		2	1	2	3	2	2	29
BFC/E																	0
BFC/O		1	2	1	3		2	1	1				1	1	1		14
BRET	29/35	1	2	1	1	2	2	1	1		1		1		1		14
CVdL	28/45	1	2	1	2	1	2	2	2	2	2	4	2	1	2	1	27
GEst/C		2	2	1	2	1	2	1	2	1	2		2	1	2	1	22
GEst/O		1	1	1	1		1										5
FAP/N	59/62	3	3	1	4	2	5	3	3	3	3		3	4	3	3	43
FAP/S	80/02	1	2	1	1	1	1	1									8
IdF	77/91	2	2	2	2	2	3	2	2	2	4	3	4	1	5	3	39
NOR/O		1	1	1	1	1	2		1	0	1		1		1		11
NAq/E		2	1	0	2	1	2	1	1	2	1	2	2	1	2	2	22
NAq/N		1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	0	2	1	1		16
PdL	44/85	1	2	2	3	2	3	2	1	1	2	2	2	2	2		27
		21	24	15	27	18	30	18	18	12	21	12	24	15	24	12	291

Droits d'engagements à régler auprès de la délégation régionale ou départementale :

- Adultes : 13,00 €
- Jeunes : 6,00 €

**Modalités d'engagement en ligne : Pour les NATIONAUX "B"**

Les engagements des sportifs aux épreuves nationales de Tennis de Table s'effectuent via la plateforme nationale d'engagement aux compétitions nationales UFOLEP.

Comme indiqué ci dessus, chaque région pourra inscrire sur la plateforme des remplaçants potentiels (disponibles) par catégories et obligatoirement le nombre d'arbitre(s) demandé par la CNS.

<http://www.cns-webservice.org>

Un guide pour effectuer les engagements << Tennis de Table >> et un code d'accès confidentiel par région seront joints à l'envoi de cette circulaire aux Comités Régionaux et correspondants régionaux Tennis de Table.

**ATTENTION : La plate forme en ligne sera ouverte**

**Du jeudi 29 mars 2018 au samedi 07 avril 2018**

Passé cette période, vous n'aurez plus la possibilité d'engager de sportifs.

Pour tout renseignement :

**M. Pierre Bayon**

Responsable de la C.N.S Tennis de Table

Courriel : [cns.tennisdetable@ufolep.org](mailto:cns.tennisdetable@ufolep.org)

[Cont@ct](mailto:Cont@ct) n°11 du 15 février 2018



## **COMMISSION NATIONALE TENNIS DE TABLE**

**COUPES NATIONALES B 2018**

à **Estaires (59)**

**le 28 avril 2018**

**Modalités d'engagement** en ligne :

---

Pour les COUPES NATIONALES "B" le 28 avril 2018 à Estaires (59)

Depuis cinq saisons, les engagements des sportifs aux épreuves nationales de Tennis de Table s'effectuent via la plateforme nationale d'engagement aux compétitions nationales UFOLEP, et depuis 5 saisons, également pour les Coupes Nationales en vous connectant sur : <http://www.cns-webservice.org>.

Un guide pour effectuer les engagements << Tennis de Table >> et un code d'accès confidentiel par région seront envoyés par le National aux Comités Régionaux et correspondants régionaux Tennis de Table.

**ATTENTION :**

La plateforme en ligne sera ouverte pour les Coupes Nationales B :  
du JEUDI 29 mars 2018 au SAMEDI 7 avril 2018

Pour tout renseignement :

M. Pierre Bayon  
Responsable de la C.N.S.  
Tennis de Table

Courriel : [cns.tennisdetable@ufolep.org](mailto:cns.tennisdetable@ufolep.org)

		COUPES NATIONALES B 2017/2018																		
Région	Dép	MESSIEURS			FEMININES			JEUNES			coefficient			PLACES			* passent par un interrégional			
		total			total			total			Q M	Q F	Q J	M	F	J	M	F	J	
AURA /Zone Est		0					0			0	0	0								
AURA /Zone ouest										0	0	0								
BFC / Zone Est							0			0	0	0								
BFC / Zone Ouest	89	9			0		2													
Bretagne	29	8			1															
Centre Val de Loire	28	11			1		12													
Grand Est / Zone Centre	45				11			12		1,18	0	2,67	1	*	2*				1ère	3 <sup>ème</sup>
Grand Est / Zone ouest	55	8			2		4													
Flandres Artois Picardie /Nord	59	11			3		7			0,86	0,7	0,89	1	1	1					
Flandres Artois Picardie/ Sud	62	28			4		3													
ILE DE France	80	1			0		0			0,11	0	0	*						1er en Y	
Normandie/Zone Ouest	77	25			6		8													
Nouvelle Aquitaine/ Zone Est	91	12			0		0			3,97	2,1	1,78	3*	2	2				4 <sup>ème</sup> en Y	
Nouvelle Aquitaine/ Nord	14	0			0		0			0	0	0								
Pays de LOIRE	23	12			3		8			1,29	1	1,78	1*	1	2				2 <sup>ème</sup> en X	
TOTAUX	17									0	0	0								
PLACES	85	12			0		1													
POURCENTAGES	44	12			3		11			2,58	1	2,67	2*	1	2*				3 <sup>ème</sup> en X	3 <sup>ème</sup>
TOTAUX	M	149	F	23	J	54			16	8	12		14	7	11			2 places	1 place	1 place
PLACES	M	16	F	8	J	12							R 2	R 1	R 1			2 centres	1 centre	1 centre
POURCENTAGES		0,10738255		0,35		0,22												en rouge le titre d'accueil		

<b>INTERREGIONAUX B</b>  se jouent le samedi 24 mars à 14h	MESSIEURS	Centre X dans le 44/85 3è PdL 2è N Aq/Est	Centre Y dans le 77/91 4è IdF 1er FAP/ Sud
	FEMININES	Centre dans le 28 1er C Val 1er de Bretagne 3è de FAP/ Nord	
	JEUNES	Centre dans le 28 3è C Val 3è PdL	

**MODALITES D' ORGANISATION DES INTERREGIONAUX DE COUPES****DATES:****inter régionaux B: le samedi 24 mars 2018 à 14h****inter régionaux A: le samedi 21 avril 2018 à 14h**

Les équipes concernées peuvent s'accorder sur une autre date aux conditions suivantes :

\* Tout changement de date et d'horaire est autorisé à condition d'avoir l'agrément écrit de toutes les associations concernées par la compétition dans le centre et d'en avvertir le responsable national

**RESPONSABLES DE CENTRES** : Les responsables de centres d'accueil d'interrégionaux sont priés de faire parvenir aux responsables régionaux les coordonnées des salles où se dérouleront les rencontres.

Les responsables régionaux sont priés de faire parvenir au responsable du centre d'accueil des interrégionaux les noms et coordonnées des équipes devant se rendre dans le centre.

**Tirage au sort** : Il a lieu un quart d'heure avant le début de la compétition en présence des capitaines d'équipes (s'il y a un retardataire, le tirage au sort se fait sans lui).

**Composition des équipes** en conformité avec le règlement national

**Organisation des rencontres :**

- \* Les rencontres se jouent sur 2 tables et les 5 matchs se jouent.
- \* Les balles sont fournies par le club recevant (balle plastique ).
- \* Les feuilles de rencontres doivent être signées par les capitaines des 2 équipes en opposition.
- \* Le Juge arbitrage est assuré par les capitaines de toutes les équipes en présence.
- \* Les joueurs doivent être en tenue sportive (short et maillot) dans l'aire de jeu.
- \* Toute réserve (avant la rencontre) ou réclamation (à l'issue de la rencontre) n'est recevable que si elle figure au dos de la feuille de la rencontre signée par les 2 capitaines des équipes concernées.
- \* **ORDRE DES RENCONTRES :**

Poules de 3 équipes : tirage au sort des lettres attribuées aux équipes (A B C) puis les rencontres se déroulent ainsi : A contre C, B contre le perdant de A / C, B contre le vainqueur de A / C

Poules de 4 équipes : tirage au sort des lettres A B C D puis les rencontres se jouent simultanément dans l'ordre suivant : A / D, B / C A / C, B / D A / B, C / D

**Résultats** : cas d'ex-aequo

- \* à 2, c'est le vainqueur de la rencontre qui les a opposés qui est avant l'autre
- \* à 3 ou à 4, c'est le quotient des matchs qui ont vu s'opposer les ex-aequo, puis s'il n'y a pas départage le quotient des manches ou le départage à 2.

Le responsable de centre envoie dès le lendemain les résultats par mail à " [cns.tennisdetable@ufolep.org](mailto:cns.tennisdetable@ufolep.org)" et les feuilles de rencontres au responsable national : Pierre Bayon 8,rue C Dussaus 03400 Yzeure

\* Fournir le nom de l'association qualifiée, avec les joueurs la composant, leur numéro de licence et leur année de naissance, dans chaque centre, pour communication au dossier de l'épreuve finale nationale.

Le règlement en vigueur est celui établi par la CNS Tennis de Table et remis à jour (voir site UFOLEP)

**ADRESSIER 2018**

REGION	RESPONSABLE ADRESSE	 <b>courriel</b>
AURA /Zone ouest	Jean - Claude DAUPHANT 25 place Delille 63000 CLERMONT FERRAND	04 73 14 79 12 06.84.15.60.55. <a href="mailto:ufolepauvergne@wanadoo.fr">ufolepauvergne@wanadoo.fr</a>
BRETAGNE	Adam GRECK	06 61 88 15 98 <a href="mailto:adamgreck@free.fr">adamgreck@free.fr</a>
BFC / Zone Ouest	Corinne ABADIE 1 rue St Mathieu 89110 ST MAURICE THIZOUAILLE	06.71.19.29.34. <a href="mailto:abadieco@Yahoo.fr">abadieco@Yahoo.fr</a>
Centre Val de Loire	Jean Paul RAFAT	<a href="mailto:rafat.jean-paul@orange.fr">rafat.jean-paul@orange.fr</a> <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a>
Flandres Artois Picardie /Nord	Jacques BECOURT 4 allée reine des prés 62170	03 21 94 79 07 <a href="mailto:jacques.becourt@sfr.fr">jacques.becourt@sfr.fr</a>
ILE DE France	Jean Paul PIVERT 8 rue Pasteur 77 870 VULAINES / SEINE	01 64 23 93 13 06 81 82 23 72 <a href="mailto:jp-pivert@orange.fr">jp-pivert@orange.fr</a>
Grand Est / Zone Centre	Jean Claude SANCHEZ 12 grande rue 55000 RESSON	03 29 79 28 69 <a href="mailto:mister.ics@free.fr">mister.ics@free.fr</a>
Nouvelle Aquitaine/ Zone Est	Jean - Marc ESCALLE 1 Impasse Jean Macé 23000 GUERET	06.66.61.40.73 <a href="mailto:jean-marc.escalle@wanadoo.fr">jean-marc.escalle@wanadoo.fr</a>
Normandie/Zone Ouest	Cédric COYETTE UFOLEP 16 rue de la girafe BP 85091 14078 CAEN	02 31 06 11 04 06 30 88 44 27 <a href="mailto:ufolep@laligue14.org">ufolep@laligue14.org</a>
Pays de LOIRE	Yannick GRIVET 8 rue de la voie 85450 STE RADEGONDE DES NOYERS	02 51 28 60 83 06 07 47 54 52 <a href="mailto:yannick.grivet@orange.fr">yannick.grivet@orange.fr</a>
Flandres Artois Picardie/ Sud	Claude MOREL Serge FRIGUL 39 rue Maurice Ravel 80080 AMIENS	06.48.89.45.55 03.22.43.01.05 <a href="mailto:louisa.afir@wanadoo.fr">louisa.afir@wanadoo.fr</a>
Nouvelle Aquitaine/Nord	Simon HERPIN	06.08.99.14.86. <a href="mailto:ufolep-usep.1@laligue17.org">ufolep-usep.1@laligue17.org</a>
AURA /Zone Est	Christian GONNOT 19 rue des Charmilles Cidex 2 38070 St QUENTIN FALLAVIERS	04.74.94.14.29. 06.08.40.84.81. <a href="mailto:bastien.gonnot@wanadoo.fr">bastien.gonnot@wanadoo.fr</a>
Grand Est / Zone ouest	Mervyn MAYENGA	08.25.82.68.60 <a href="mailto:delegue-ufolep@laligue10.org">delegue-ufolep@laligue10.org</a>

## LES WEEK-ENDS FITNESS

### 5 rendez-vous thématiques à destination des animateurs et animatrices de notre réseau

L'UFOLEP lance au printemps 2018, en direction des animateurs et animatrices de son réseau, 5 événements sous la forme de week-ends thématiques dédiés aux activités de la forme et du bien-être. Des rendez-vous pour aborder les nouveaux concepts pédagogiques fitness, découvrir de nouvelles façons d'animer ses séances et partager une culture sportive commune. Ces événements se déclinent selon des univers de pratique sous les appellations : week-end zen, week-end move, week-end outdoor nature, week-end boost et week-end outdoor urbain.

Le premier rendez-vous : le week-end zen sera l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques sportives douces et relaxantes et de participer à des temps d'échanges de pratiques permettant aux animateurs et animatrices de créer une ambiance zen dans leurs cours. L'événement se déroulera les 7 et 8 Avril au Domaine de Chalès à Nouan-le-Fuzelier (41).

**Retrouvez le flyer de l'événement accompagné du programme >>**

<http://bit.ly/2ohKmSJ>



*Le week-end move* : une combinaison qui allie les activités fitness et la thématique santé. Faire bouger le plus grand nombre et favoriser la reprise d'activité physique.

*Le week-end outdoor nature* : Découvrez des activités fitness adaptées pour être pratiquées en plein air en fonction des saisons et de l'environnement extérieur.



*Le week-end boost* : événement dédié aux pratiques cardio et au renforcement pour faire le plein de vitalité et transmettre toute cette énergie dans ses cours.

*Le week-end outdoor urbain* : la ville comme terrain de jeu, se réappropriation cet espace à travers l'utilisation de mobilier urbain et via des pratiques « street ».





*ufolep*

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# SPORT SOCIÉTÉ

# women sports



[Newsletter du mardi 6 février 2018](#)

**Cette semaine, la newsletter Women Sports se met en mode « JO » !**

Découvrez tout ce qu'il faut savoir sur les Jeux d'hiver de PyeongChang 2018 et plongez dans la préparation olympique de la snowboardeuse française Chloé Trespeuch.



---

[À la Une - PyeongChang 2018](#)

## **Tout ce qu'il faut savoir sur les Jeux d'hiver**



J-3 avant le début des JO !

Ici, toutes les informations pratiques sur les Jeux Olympiques d'hiver 2018. [Lire la suite](#)

---



[La championne de la semaine](#)

[En immersion avec Chloé Trespeuch](#)

La rideuse de Val Thorens, médaillée en snowboardcross aux JO de Sotchi en 2014, s'est confiée à Women Sports sur sa préparation olympique pour PyeongChang.

[Lire la suite](#)

*Extrait du magazine Women Sports N°7 de janvier/février/mars 2018.  
Dossier sur les JO de PyeongChang.*



[Le top 5 de la semaine](#)

## Lindsey Vonn impressionne !

Découvrez en vidéo le top 5 du sport au féminin de la semaine.

[Lire la suite](#)



[Actualités](#)

### Indian Wells : Azarenka recevra une wildcard

La Bélarusse Victoria Azarenka, ex-N°1 mondiale, qui a manqué toute la saison 2017 pour affaire personnelle, va recevoir une wild card pour le tournoi d'Indian Wells.

[Lire la suite](#)

[Actualités](#)

### Fed Cup 2018 : les Bleues sans Garcia

Comme en 2017, la N°1 Française Caroline Garcia ne souhaitait pas prendre part à la campagne nationale.

[Lire la suite](#)





[Les tops/flops de la semaine](#)

[Ça passe pour Mladenovic, ça casse pour Garcia](#)

Découvrez en vidéo les tops et les flops du sport au féminin de la semaine. [Lire la suite](#)



---

[La coup de coeur Women Sports](#)

## Enfin, la fin des « grid girls » en F1 !



Le groupe Liberty Media, nouveau propriétaire de la Formule 1, a annoncé mercredi la fin des « grid girls », ces jeunes femmes choisies pour leur plastique qui avaient pour habitude de montrer aux pilotes l'emplacement de leur bolide sur les grilles de départ.

[Lire la suite](#)

---

[Partenaires](#)

FDJ renforce son engagement  
auprès du cyclisme féminin

La Française des Jeux a annoncé le renouvellement de son soutien auprès **de l'équipe cycliste FDJ-Nouvelle Aquitaine-Futuroscope**, pour deux saisons (jusqu'en 2020).

[Lire la suite](#)



---

[La déclaration de la semaine](#)

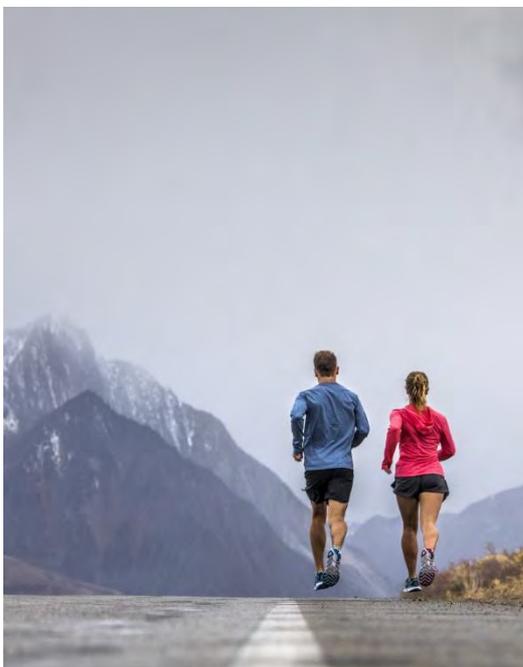
Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, dans le cadre de l'opération « Sport Féminin Toujours ».



« *Nous devons valoriser nos championnes pour que les petites filles puissent s'identifier.* »

**Marlène Schiappa**

Secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes



[Conseils pratiques](#)

## **L'art de bien choisir ses baskets de sport**

Séances d'entraînement, séances de courses longues, séances de compétition, mais aussi sport en salle et sport d'extérieur : à chaque type d'activité son chaussage.

[Lire la suite](#)

[Le cliché de la semaine](#)

Photo officielle de l'équipe de France de rugby pour le Tournoi des VI Nations 2018



---

[L'agenda de la semaine](#)

**Les rendez-vous à  
ne pas manquer !**





### Abonnement

Le magazine Women Sports à seulement 12€ par an les 4 numéros !

## Nos partenaires exclusifs



[Crédit Agricole](#)  
[Française des Jeux](#)  
[TF1](#)  
[BMW](#)

## Fédérations partenaires



## Partenaire exclusif de distribution



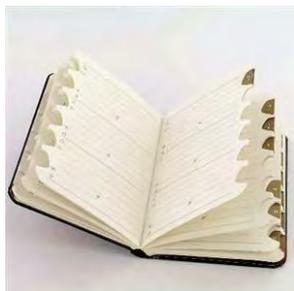


*ufolep*

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# VIE FEDERALE

# MISE A JOUR DU REPERTOIRE



## UFOLEP 13

Erick ESPEL est le nouveau délégué de l'UFOLEP 13 – adresse mail : [ufolep13@ufolep13.org](mailto:ufolep13@ufolep13.org)

## UFOLEP 30

Nouvelle adresse postale :  
Comité UFOLEP 30  
Routes d'Arles, KM4  
Lieudit « Lapierre et Condamine »  
30230 BOUILLARGUES

## UFOLEP 53

Nouveau mail : [ufolep53@laligue53.org](mailto:ufolep53@laligue53.org)

**Educateur APA (Activité Physique Adapté) (H/F) H/F****Description de l'offre**

---

Animateur APA titulaire d'un M2 ayant des compétences en multi-activités et activité physique d'entretien, titulaire du permis B, intéressé par la conception d'animations en direction d'un public essentiellement adulte en fracture sociale et séniors. La mission consistera concevoir et mettre en place des ateliers sportifs en différents points des Yvelines.

**Compétence(s) du poste**

---

- Activités physiques et sportives adaptées - *indispensable*
- Activités physiques pour tous - *indispensable*
- Concevoir la séance selon le niveau du public et préparer le matériel ou les équipements - *indispensable*
- Concevoir un projet éducatif - *indispensable*
- Evaluer le niveau de départ du pratiquant et déterminer les objectifs sportifs - *indispensable*
- Gestes d'urgence et de secours - *indispensable*
- Présenter l'exercice aux pratiquants et apporter un appui technique - *indispensable*
- Activités de remise en forme
- Coacher des salariés
- Gestion de projet
- Réaliser le suivi du matériel ou des équipements sportifs

**Qualité(s) professionnelle(s)**

---

Autonomie  
Capacité à fédérer  
Capacité d'adaptation

**Enseigne de l'employeur**

---

UFOLEP  
Envoyer votre CV par mail  
contact@ufolep78.org

**Détail**

---

Lieu de travail : 78490 - PLAISIR  
Type de contrat : Contrat à durée indéterminée  
Nature d'offre :  
Durée hebdomadaire de travail : 35 H00 HEBDO  
Salaire indicatif : Mensuel de 1500.00 à 1800.00 Euros  
Qualification : Technicien  
Conditions d'exercice : Horaires normaux  
Expérience : Débutant accepté  
Formation : Bac+5 et plus ou équivalent Activité physique et sportive Exigé Carte professionnelle obligatoire  
Effectif de l'entreprise : 3 à 5 salariés  
Secteur d'activité : activités de clubs de sports